### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 4 mars 2024 à 20h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : GÉRALDINE CHRÉTIEN, JENNYFER RUEL, GILBERTE POTVIN ET DENISE

**DESMARAIS** 

MONSIEUR: JACQUES JONCAS

EST ABSENTE: MADAME: VALÉRIE POTVIN

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

### 43-03-2024 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté.

Vote pour: 5 Vote contre: 0

- 1. Vérification du quorum et ouverture
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des procès-verbaux des 5 et 12 février 2024
- 4. Adoption des factures
- 5. Correspondances
- 6. Demande d'aide financière au député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, dans le cadre du PPA-CE 2024-2025;
- 7. Octroi de contrat pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium
- 8. Aide financière Garage Coop d'Albertville
- 9. Indemnités provisionnelles concernant les trois (3) dossiers d'expropriations du chemin du 2<sup>ième</sup> Rang Nord
- 10. Affaires nouvelles
- 11. Période de question
- 12. Levée de l'assemblée

### 44-03-2024 : ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 ET 12 FÉVRIER 2024

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 5 février 2024.

Vote pour: 5 Vote contre: 0

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 12 février 2024.

Vote pour : 5 Vote contre : 0

#### 45-03-2024: ADOPTION DES FACTURES

Il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Vote pour: 5 Vote contre: 0

FACTURES PAYÉES		
Fournisseurs	Description	\$ taxes incluses
Bell	Cellulaire	48.32 \$
Hydro-Québec	Éclairage	228.80 \$
TOTAL		277.12 \$

FACTURES À PAYER		
Fournisseurs	Description	\$ taxes incluses
9033-5696 Qc inc (Soudure	·	<u> </u>
Mobile)	Fer pour John Deere	25.41 \$
Buropro	Copies mensuelles	33.56 \$
	Livret sécurité, protège frein Western,	
Centre du Camion JL	inspection capteur	611.85 \$
Centre Régional Bibliothèque	Cotisation annuelle	1 505.93 \$
Code Ducharme	Mise à jour Code Municipal	81.59 \$
Construction d'Équerre	Porte coupe son	2 104.04 \$
Fédération Canadienne des Municipalités	Cotisation annuelle	163.55 \$
Ferme Therval	Location tracteur février et mars	5 748.76 \$
Fusion Environnement	Cueillette des matières résiduelles et crédit ajustement diésel	2 964.06 \$
Garage Coop d'Albertville	Camionnette	172.54 \$
Gestion Notariale	Déclaration article 72 pour 2è Rang Nord	493.67 \$
H2Lab	Eaux usées	107.28 \$
Lee Conciergerie	Entretien février et 1 entretien extra	266.24
Lee condergene	Copies couleurs semaine relâche, boîte	200.24 5
Librairie d'Amqui	d'enveloppe avec fenêtre	160.39 \$
Mécano Mobile RL	Réparation tuyau de peigne Western	150.01 \$
Médialo	Avis public 2023-08, 2023-09 et 2023-10	205.81
Morency Avocats	Honoraires dossier expropriation chemin 2è Rang Nord	3 244.51 \$
MRC Matapédia	Quote-part 2024	31 231.61 \$
MRC Matapédia	Journée sensibilisation aux feux de forêt - Diner	25.00 \$
Petite caisse	Collation activité bibliothèque	35.50 \$
Pièces d'auto DR	Interrupteur Western, forets, apprêt, huile, Clé à choc, cosse, fusible	838.52 \$
Protection Garvex	Centrale surveillance	344.24 \$
Remises provinciales et fédérales	févr-24	6 354.86 \$
SAAQ	Immatriculation 2024-2025	2 792.17 \$
Solutions Municipales		
Ducharme	Feuilles de procès-verbal	358.15
Unoria	Cache-fil salle de conférence, clef garage, quincaillerie réparation mur salle d'entreposage, serrure pompe à essence (refacturé)	83.54 \$
Visa	Publipostage semaine de relâche et Val d'Irène, drapeaux du Québec, bouche évier, bonbons et maïs pour soirée relâche	259.05 \$
TOTAL		60 361.84

Je soussignée, Mme Mélissa Hébert, directrice générale et greffière-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés. En fois, je donne le présent certificat.

#### **46-03-2024** : **CORRESPONDANCES**

La greffière-trésorière dépose la correspondance.

## 47-03-2024 : <u>DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPUTÉ DE MATANE-MATAPÉDIA, PASCAL</u> <u>BÉRUBÉ, DANS LE CADRE DU PPA-CE 2024-2025</u>

Considérant que la Municipalité d'Albertville est située en zone agro-forestière;

Considérant que certains chemins municipaux servent au transport du bois, plus spécifiquement la route Matalik;

Considérant que la route Matalik est un chemin à double vocation en gravier;

Considérant que la route Matalik est extrêmement utilisée par les transporteurs de bois depuis l'automne 2023;

Considérant les températures exceptionnelles de cet hiver, le sol n'a pas gelé en permanence;

Considérant que les centaines de voyages de bois passés sur la route Matalik gravelée et non gelée ont eu pour effet d'expulser la quasi-totalité du gravier dans les fossés;

Considérant que la route Matalik a un besoin urgent de rechargement en gravier pour assurer la sécurité des usagers;

Considérant que la somme allouée pour les chemins à double vocation de \$2000/km pour 2000 voyages et plus et un total de 8600\$ pour la municipalité d'Albertville n'est pas suffisant pour faire l'entretien de la route Matalik;

Considérant que la Municipalité d'Albertville procède à l'entretien courant et préventif sur l'ensemble des chemins municipaux;

Considérant que les citoyens et citoyennes de la Municipalité d'Albertville sont déjà fortement sollicités financièrement par les impôts fonciers;

Considérant que les coûts sont estimés à 100 000\$.

Par conséquent, il est proposé par Mme Dense Desmarais secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'effectuer une demande d'aide financière de 50 000\$ à M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, dans le cadre du Programmes d'aide à l'amélioration du réseau routier municipale pour les travaux de rechargement en gravier de la route Matalik pour le tronçon du 6<sup>ième</sup> Rang jusqu'au 8<sup>ième</sup> Rang.

Vote pour: 5 Vote contre: 0

## 48-03-2024 : <u>OCTROI DE CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM</u>

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement d'acheter de Les Aménagements Lamontagne inc 25 000 litres de chlorure de calcium 35%, au coût de 0.485\$ du litre pour la saison 2024.

Vote pour: 5 Vote contre: 0

### 49-03-2024 : AIDE FINANCIÈRE GARAGE COOP D'ALBERTVILLE

CONSIDÉRANT que la période hivernale a été de courte durée et que la COOP n'a pas été en mesure d'amasser les sommes comme par le passé;

CONSIDÉRANT que la municipalité a à cœur que des services de proximités puissent continuer à être offert aux citoyens ;

CONSIDÉRANT que la COOP a besoin de fonds de roulement pour être en mesure d'offrir des services;

Par conséquent, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de donner une aide financière de 15 000\$ au Garage Coop d'Albertville.

Vote pour: 5 Vote contre: 0

# 50-03-2024 : <u>INDEMNITÉS PROVISIONNELLES CONCERNANT LES TROIS (3) DOSSIERS D'EXPROPRIATIONS DU CHEMIN DU 2<sup>IÈME</sup> RANG NORD</u>

Considérant que les trois avis d'expropriation ont été signifiés aux propriétaires du chemin du 2<sup>ième</sup> Rang Nord; soit pour les dossiers de M. Daniel Rioux, M. Marco Rioux et M. Marco Rioux/Mme Maryse Thibault;

Considérant que la Municipalité doit déposer au greffe de la Cour supérieure du district judiciaire (Rimouski) le montant de l'indemnité provisionnelle dans les 3 mois de la date d'expropriation;

Par conséquence, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement :

- 1. D'autoriser le versement des indemnités provisionnelles pour les trois (3) dossiers suivants :
- a) Dossier SAI-Q-273057-2401 (Marco Rioux), le montant a déposé est de 1 682,00 \$;
- b) Dossier SAI-Q-273055-2401 (Marco Rioux et Maryse Thibault), le montant a déposé est de 1 350,00 \$;
- c) Dossier SAI-Q-273049-2401 (Daniel Rioux), le montant a déposé est de 2 221,00 \$
- 2. De mandater M. Martin Landry, maire, à représenter la municipalité lors du dépôt des indemnités au greffe de la Cour supérieur du district judicaire Rimouski

Vote pour: 5 Vote contre: 0

51-03-2024 : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

### 52-03-2024 : PÉRIODE DE QUESTION

M. Sylvain Lapointe ainsi que Mme Manon Lapointe informe le conseil qu'une corde a été posé dans le chemin des Hérons à environ 100' du 6<sup>ième</sup> Rang et qu'ils ne sont pas responsable de cette action.

### 53-03-2024: <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

de lever la séance à 20h15.

Vote pour : 5 Vote contre : 0	
Martin Landry	 Mélissa Hébert
Maire	Directrice générale/greffière-trésorière

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.